

La majorité propose un « tax shift » pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages

FLOREFFE

Conseil communal

La majorité a présenté les adaptations des taxes, à l'IPP et au précompte professionnel. La taxe salubrité ne sera plus enrôlée.

Depuis 2018, la majorité Écolo-PS-Défi a augmenté les recettes communales en augmentant l'IPP de 8 % à 8,5 %, en instaurant une taxe salubrité de 40 € par ménage, et en augmentant le prix des levées de conteneurs de déchets et le prix au kilo. « Une augmentation de 100 € par an pour les citoyens », chiffre l'échevin des Finances Damien Habran.

Ce lundi, il a dévoilé le tax shift communal. « Il s'agit d'alléger les prélèvements sur le travail et les faire porter sur d'autres types de revenus ou de comportements, polluants par exemple. Notre objectif est, comme annoncé lors de notre arrivée dans la majorité, de rendre du pouvoir d'achat à l'ensemble des Floreffois. Avec les modifi-

cations des taxes, on privilégie une meilleure équité sociale et fiscale avec une plus juste contribution de chacun. »

Première bonne nouvelle pour les habitants, la suppression de la taxe salubrité dès cette année. Soit un gain direct de 40 € par ménage. La majorité RPF-Défi a également diminué les centimes à l'IPP de 8,5 % à 8,3 %. « Si on peut revenir à 8 % d'ici la fin de la législature, on le fera. »

La minorité craint les coûts de l'énergie

Par contre, le collège a augmenté les centimes additionnels au précompte immobilier de 2 800 à 2 950.

L'opposition a bien évidemment réagi. Georges Dereau (PS), qui a voté contre les trois adaptations, se demande dans quelle bulle vit le collègue. « Avec l'explosion des coûts énergétiques, les indexations des salaires, les impacts sur l'IPP, comment allez-vous faire ? »

« Nous ne travaillons pas dans le brouillard », rétorque Damien Habran.



EDA - 6020530357

La majorité réduit l'IPP de 8,5 à 8,3 %.

Pour Écolo, les recettes communales vont diminuer de 78 520 €. « Nous votons contre la diminution de l'IPP car nous souhaitons garantir une trajectoire budgétaire qui permette, dans la situation difficile que nous connaissons, de garantir un service public de qualité », lance Albert Mabile.

« On ne va supprimer aucun service, répondent l'échevin et le bourgmestre. On va rationaliser les dépenses et réorganiser les postes. On offrira toujours un service

de qualité tout en mettant en place une taxation plus juste. »

Les Verts ont émis un vote favorable pour le pré-

compte immobilier et se sont abstenus pour l'abrogation de la taxe salubrité.

DOMINIQUE LAMBRECHTS



Responsable : Vincent Thié - Exempt de timbre A.R. 90327 - article 1987

ex - www.freedom-impact.com avec le soutien de l'ASBL Les Miniers